

## Les enjeux d'une coopération franco-allemande

Le pôle Innovations thérapeutiques de Strasbourg se définit par la coordination et l'association des compétences privées et publiques dans le cadre de la recherche médicamenteuse et de l'instrumentation médicale. Les exigences de compétitivité internationale dans ces domaines renforcent la nécessité d'une coopération franco-allemande.

Organisés conjointement par le Ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et le Ministère allemand fédéral de l'Economie et de la Technologie, le forum strasbourgeois sur le financement et l'innovation associe pour la première fois des acteurs allemands et français. Cela permet donc l'échange entre homologues des pôles de compétitivité.

Dans le domaine de l'innovation thérapeutique, les *Kompetenznetze* ou pôles de compétitivité allemands, représentent un large réseau au sein du territoire fédéral. Le champ de recherches et d'actions est très vaste, et va des nouvelles techniques d'imageries médicales à la médecine préventive, en passant par les nanotechnologies, la synthèse de produits métaboliques, ou encore la recherche de génome... Institutionnels et privés collaborent aux grands défis de la santé des trente prochaines années.

L'initiative du réseau trinational BioValley, officiellement lancé en 1996, qui rassemble également la région nord-ouest de la Suisse avec le sud du Bade-Wurtemberg pour l'Allemagne, représente à ce jour l'excellence de la coopération franco-allemande. Premier réseau européen créé pour favoriser le développement des sciences de la vie, BioValley appartient au « top 3 » des bioclusters européens - avec près de 40 % des industriels pharmaceutiques internationaux dont les sièges mondiaux de Roche et Novartis et son tissu de près de 300 sociétés de biotechnologie - l'un des seuls bioclusters européens à pouvoir rivaliser avec les meilleurs américains selon une étude Cap Gemini (2004).

### Une coopération active

La coopération se caractérise dans différents secteurs : celui de la formation avec l'Ecole Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS), seule école d'ingénieurs en biotechnologie européenne délivrant un diplôme trinational. Les 4 universités de BioValley sont membres de la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR). Celui de la recherche ensuite, décernant ainsi 5 prix Nobel en médecine et en chimie à des chercheurs de la BioValley. La coopération est également étroite en matière de collaboration industrielle. BioValley recense en effet 288 sociétés directement actives dans les sciences de la vie, dont 89 sont implantées en Alsace et 66 dans la partie allemande de BioValley. De nombreux laboratoires collaborent avec des sociétés allemandes (Bayer et Shering à Berlin) donnant lieu aux dépôts de brevets. L'IRCAD (Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif) et la société familiale allemande Karl Storz sont partenaires au sein de



programmes de recherche fondamentale rejoint par l'EITS en matière d'équipement (Ecole internationale de téléchirurgie qui forme plus de 3.000 chirurgiens du monde entier chaque année). Greenovation Biotech, société allemande, partenaire de BioValley, spécialisée dans la production de protéines thérapeutiques, et notamment d'anticorps, à partir de cellules végétales, est signataire d'un accord de licence et de services avec Bayer Innovation. Enfin, la rencontre scientifique lors de nombreux colloques, de séminaires, ou de conventions d'affaires contribue à créer de nombreux rapprochements.

Les priorités thématiques énoncées dans un cadre franco-allemand sont les biotechnologies vertes, les neurosciences, la biophotonique et le cancer notamment dans le cadre du Neurex - réseau de coopération sur les sciences du cerveau - et de Rhenaphotonics - activités en optique et photonique dans la région du Rhin Supérieur. Entre 1997 et 2001, le financement des activités de BioValley a été géré par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg à hauteur de 2,2 millions d'euro. Depuis, BioValley bénéficie du soutien du programme européen Interreg III (2,4 millions d'euro). Au cœur du réseau des *Kompetenznetze* se distingue, au sein de la région de Berlin-Brandebourg, le RiNA Netzwerk RNA-Technologien GmbH (en partenariat avec le réseau Techniques ARN de transfert de technologie autour des molécules d'acide ribonucléique) qui coordonne également des projets de coopération.

La région d'Allemagne frontalière de la Belgique et des Pays-Bas compte plus de 300 entreprises des sciences de la vie, cinq universités (soit 17.000 étudiants) en médecine, biologie, techniques médicales ou biotechnologies, ainsi que de nombreux organismes de recherche performants. Un contexte qui a incité l'Union Européenne à subventionner le projet *Heartbeat of Life Sciences in Europe - Meuse Rhine Triangle* pendant trois ans avec un budget de 1,7 million d'euros.

Marianne Bikmaier ■

## 6 milliards d'euros en faveur de la recherche et de la technologie

Pour la première fois, les Français et les Allemands vont pouvoir, le 14 décembre, comparer leurs « stratégies high-tech » respectives. En avant-première, Walther Otremba, secrétaire d'Etat au ministère allemand de l'Economie, explique la politique menée pour accroître l'attractivité du territoire allemand.

### Quelles sont les orientations de la politique allemande en matière d'innovation ?

L'Allemagne occupe une position de tête en Europe en matière de recherche et de développement privés et pour les dépôts de brevets. En revanche, on observe des déficits notamment au niveau des universités et du financement des jeunes entreprises. Le Gouvernement fédéral allemand a défini, avec la participation de tous les ministères, une politique de l'innovation globale, prenant en compte tous les domaines politiques qui ont trait à la recherche, au développement et à l'innovation. Cette stratégie s'appuie sur quatre principes. Nous voulons en premier lieu améliorer l'environnement de l'innovation, que ce soit par des mesures fiscales, une meilleure protection de la propriété intellectuelle ou encore la débureaucratiation. En deuxième lieu, il nous faut développer l'excellence dans le domaine des technologies d'avenir et de la recherche en général, et que celle-ci soit visible au niveau mondial. C'est dans ce but que nous avons organisé un concours d'excellence pour les universités allemandes. En troisième lieu, nous devons intégrer les petites et moyennes entreprises ainsi que les jeunes entreprises dans le processus d'innovation. A cet effet, nos dispositifs de soutien les ciblent plus particulièrement en vue d'améliorer leur accès au financement. Enfin, nous misons sur une collaboration renforcée entre les milieux économiques et scientifiques et encourageons par conséquent les projets de coopération et de réseaux. Dernier point important : dans le cadre de notre stratégie de l'innovation, nous avons pour la première fois en Allemagne analysé 17 secteurs d'avenir en vue d'identifier leurs points forts et leurs déficits et de définir des pistes d'action.



Walther Otremba

a déjà pris des mesures dans ce sens par son programme de 6 milliards d'euros en faveur de la recherche et de la technologie, programme qui avait été adopté dès la mise en place du nouveau gouvernement. Nous attendons de cette hausse des ressources un fort effet de levier, notamment sur les investissements privés dans ce domaine. Il est néanmoins nécessaire que le secteur privé et les Länder fédéraux augmentent eux aussi les ressources consacrées à la recherche, afin de pouvoir atteindre conjointement le niveau des dépenses de recherche et de développement fixé pour 2010.

### Confrontée à des soucis de réduction des coûts de production et de délais de conception, l'industrie réfléchit au moyen d'intégrer les sous-traitants dans un mode « cluster ». Quel rôle les grands groupes allemands ont-ils joué dans ce domaine ?

En Allemagne aussi et compte tenu de la concurrence globale toujours plus forte dans des secteurs aussi importants que l'industrie automobile, électrique ou chimique ou dans certains secteurs technologiques tels que les biotechnologies, il s'est créé au cours des dernières années des clusters régionaux à la tête desquels se trouvent généralement les grandes entreprises industrielles.

La création de clusters s'explique par le fait que la réussite de l'entreprise ne dépend pas uniquement, dans une économie globalisée, de sa propre performance, mais également de la présence dans son environnement de sous-traitants potentiels et d'autres partenaires industriels et scientifiques. Nous apportons notre soutien à ce processus de création de clusters, par exemple, dans le cadre de l'initiative « Kompetenznetze Deutschland » (« Réseaux de compétence Allemagne »), qui rassemble les meilleurs réseaux et clusters d'innovation de l'Allemagne. La création de clusters industriels reçoit un soutien tout particulier de notre part dans les Länder de l'Est de l'Allemagne, qui ne peuvent s'appuyer sur des structures économiques établies de longue date.

Propos recueillis par Alain Maurice ■

## « L'Alsace bénéficie d'une véritable cote d'amour à l'international »

L'aide au développement économique dans la région Alsace s'appuie, plus que jamais, sur les pôles de compétitivité. Les agences de développement économique mettent en place aujourd'hui une nouvelle synergie qui a conduit à la création de la toute nouvelle agence « Alsace international », dirigée par Bernard Niel.

### Quel est le rôle de votre agence, « Alsace international » ?

Alsace international est désormais la seule agence de développement qui s'occupe de l'ensemble de la région Alsace pour son développement économique à l'international. Créée fin septembre, elle regroupe les activités de trois organismes qui s'occupaient de l'international précédemment : l'ADA (agence de développement de l'Alsace), le CAHR (le comité d'aménagement économique du haut Rhin) et l'ADIRA (agence de développement économique du bas Rhin). C'est le ministre de l'industrie, François Loos qui préside notre agence.

### Quelles sont vos missions ?

La première concerne l'appui aux investisseurs étrangers qui souhaitent s'implanter en Alsace. Ensuite, nous soutenons le développement international



Bernard Niel

des entreprises alsaciennes. Nous avons un troisième métier : la promotion de l'Alsace à l'international, dans ses domaines économiques.

### Quels sont les enjeux de cette nouvelle agence de développement ?

Ils sont multiples. Aujourd'hui, nous sommes à un ratio du type 70 % de recherche d'investisseurs à l'étranger et 30 % d'accompagnement d'entreprises alsaciennes. D'ici un à deux ans, il faut que nous soyons parvenus à une équilibre d'environ 50/50 % dans l'effort de promotion de l'Alsace vis-à-vis de l'international. L'autre enjeu majeur, c'est de parvenir à toujours mieux porter à l'international les facteurs qui différencient l'Alsace. De ce point de vue, les pôles de compétitivité sont un

atout fort. Nous souhaitons qu'Alsace International soit vraiment le vecteur et la vitrine technologique de l'Alsace. Il n'y a que Bretagne International qui puisse se prévaloir d'avoir mis en place un modèle un peu similaire.

### Votre situation géographique - au cœur de l'Europe - est elle un atout ?

L'Alsace bénéficie d'une cote d'amour étonnante auprès des Japonais. 22 entreprises japonaises y sont déjà implantées. Les Etats-Unis sont également très présents dans notre région. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent ce désir d'Alsace après des investisseurs. D'abord, la situation géographique de la région. A l'Est de la France, sous une influence très forte de l'Allemagne, à proximité de la Suisse, à deux pas de l'Italie. Ensuite, le coté multiculturel franco-germanique de l'Alsace est rassurant pour les entreprises.

Propos recueillis par David Champagne ■



Kientzheim (68)



Le Conseil de l'Europe, Strasbourg (67)